

# Compte rendu des activités de l'Académie pour l'année 2019

**Simone MAZAURIC**

Monsieur le Préfet,  
Madame le Ministre,  
Monsieur le Maire adjoint délégué à la Culture  
M. le Vice-président de l'Université de Nîmes,  
M. le président,  
M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,  
M. le président de l'Académie des Hauts Cantons,  
Monsieur le général commandant la 6<sup>e</sup> division légère blindée,  
Mesdames et Messieurs représentant les autorités civiles, militaires et religieuses, en vos grades et qualités,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Il est de tradition que la séance solennelle publique annuelle de l'Académie de Nîmes soit l'occasion pour le président sortant de dresser le bilan de l'activité de l'académie durant l'année qui vient de s'écouler. L'exercice est certes un peu (beaucoup ?) conventionnel mais il permet rétrospectivement chaque année, à l'heure précisément du bilan, de constater à quel point cette activité est intense et variée, et témoigne de la volonté d'être fidèle aux traditions qui ont assuré la pérennité de l'institution tout en faisant preuve d'une intention résolue d'ouverture et de renouvellement. L'Académie de Nîmes est bien l'une des plus anciennes académies de France mais elle continue, comme elle l'a toujours fait, à s'inscrire dans un présent qui, par définition, ne cesse de se renouveler et vis à vis duquel elle peut se targuer de demeurer parfaitement en prise.

Je présenterai donc ce compte rendu en commençant par ce qui concerne d'abord la composition de l'Académie. Nous avons ainsi accueilli trois nouveaux membres résidants : le 4 janvier, Frédéric Abauzit, qui a exercé jusqu'en 2015 la fonction de vice-président du tribunal administratif de Nîmes, le 12 mars, Olivier Abel, professeur d'éthique à l'Institut protestant de théologie de Montpellier et le 14 juin, Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du premier ministre. Et nous avons accueilli le 3 mai Jean Pierre Odilon, (dont la dernière fonction a été celle d'assesseur au Tribunal de Grande Instance d'Alès), à titre de Correspondant de l'Académie.

Le 8 novembre, Michel Desplan, avocat général à la Cour de cassation, a été élu comme membre résidant au fauteuil de Christiane Lassalle tandis que Marc Firoud, Maître des requêtes au Conseil d'État, a été élu membre non résidant au fauteuil de Bartolomé Bennassar. Ils seront reçus dans le courant de l'année qui vient.

Trois membres, un résidant et deux non résidants, ont accédé à leur demande au statut de membre honoraire : cela a été le cas de Christiane Lassalle, de Robert Sauzet et de Robert Chalavet.

Quant à notre archiviste Gabriel Audisio, que secondait Bernard Février, il a choisi, ainsi que Bernard Février, de renoncer à l'exercice de sa fonction. Il a donc été remplacé au bureau de l'Académie par Frédéric Abauzit, que secondera Jean-Pierre Odilon.

Nous déplorons par ailleurs la disparition de deux de nos correspondants : Marc Bordeuil, élu correspondant en 1992 et Stéphane Allut, élu correspondant en 2003.

L'essentiel ou tout au moins la majeure partie de l'activité de l'Académie consiste dans la tenue des séances ordinaires et extraordinaires : l'Académie n'a pas, au cours de l'année 2019, failli à la tradition.

En ce qui concerne les séances ordinaires : se sont tenues 14 ou plutôt 13 séances ordinaires, à l'occasion desquelles ont été présentées 13 communications. La séance du 1er février a été en effet une séance mi-ordinaire mi-extraordinaire. Elle a pris la forme d'un débat interne au sein de l'Académie, débat animé par Didier Travier, membre résidant, autour des « questions éthiques soulevées par le transhumanisme ».

Les 13 communications ont traité comme à l'habitude des sujets fort variés avec, comme il est assez fréquent, une dominante de sujets à caractère historique (8 sur 13), relevant souvent de l'histoire locale et couvrant à eux tous une large période : du XV<sup>e</sup> siècle (avec Anny Herrmann) à la Résistance (avec Michel Belin).

Quatre communications ont traité de sujets littéraires : celles de Claire Torreilles, de Robert Chalavet, d'Anne Brousmiche et de Paule Plouvier.

Une seule communication a concerné l'histoire des sciences : celle de Christian Feller.

Si je les énumère dans l'ordre chronologique dans lequel elles se sont déroulées, nous avons entendu :

Le 15 février, Michel Belin, *Marcel et Jeanne Encontre, un couple de résistants pendant la guerre 39-45*.

Le 5 avril, Alain Girard, *Les enfants exposés de Pont Saint Esprit*.

Le 12 avril, Christian Feller, *Merci M. Darwin*.

Le 10 mai, Claire Toreilles, *Le vert paradis de Max Rouquette. Une vie d'écriture (1908-2005)*

Le 24 mai, Gabel Audisio, « *Hostes* » et « *logis* » à Nîmes au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le 28 juin, Anny Herrmann, nous a fait remonter dans le temps jusqu'en 1490 où l'on a assisté à *Un procès, (opposant) 2 communautés, Lunel et Gallargues, (autour d') un fleuve, le Vidourle et du (le) vieux pont romain d'Ambrois*

Le 4 octobre, Robert Chalavet, *Un poète gardois bien oublié : Jean Pierre de Claris de Florian*

Le 18 octobre, Romain Daudé, *Un été à Tsarkoïé Selo, d'après les lettres du Comte Esterhazy (1740-1805)*

Le 8 novembre, avec Francine Cabane, nous avons visité *Le faubourg Saint-Antoine : du quartier hospitalier au futur palais des Congrès*

Le 6 décembre, Hubert Emmery, *Amiral Courbet*

Le 20 décembre, Anne Brousmiche, *Le Haïku, ce petit poème qui en dit long*  
Le 10 janvier, Daniel-Jean Valade, *Le musée du Vieux Nîmes a cent ans*  
Et le 24 janvier, Paule Plouvier, *Malraux-Bernanos, l'improbable rencontre*

Depuis plusieurs années, l'académie met en œuvre une politique d'ouverture vers la cité, sous la forme de séances dites « foraines » ou encore de séances ou de colloques ou de rencontres tenues « hors les murs » de l'hôtel Guiran. A ces séances ordinaires, se sont donc ajoutés une séance extraordinaire et un colloque.

D'abord donc une séance extraordinaire organisée en partenariat avec l'Université de Nîmes qui nous a accueillis dans ses locaux du site Vauban le jeudi 26 septembre. Cette séance, intitulée « Le transhumanisme en question(s) » (et qui prolongeait la séance du 1<sup>er</sup> février) a été animée par trois membres de l'Académie : Didier Travier, Olivier Abel et moi-même. Elle a rencontré un succès remarquable et l'expérience sera sans aucun doute renouvelée.

Un colloque s'est tenu d'autre part le 16 novembre à Carré d'Art sur le thème « Environnement et santé », un thème de grande actualité. Elle était organisée par René Chabert, Pierre Marès et Dominique Prat.

Enfin, en sus des séances ordinaires et extraordinaires, se sont tenues les deux séances administratives traditionnelles, le 8 mars et le 29 novembre.

Dans un autre registre, mais selon une logique identique - à savoir dans la volonté d'assurer la publicité et la visibilité des travaux de l'Académie - il faut souligner que cette année a vu l'achèvement de la mise en ligne de la totalité des Bulletins de l'Académie, de 1842, année de leur création, jusqu'à nos jours. Il faut en remercier exclusivement notre Secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, qui a assuré tout seul cette énorme tâche dont l'importance non seulement quantitative mais aussi et surtout scientifique, n'échappe à personne.

La politique d'ouverture de l'Académie s'est complétée enfin de l'accueil toujours attentif des chercheurs - confirmés ou doctorants - désireux de consulter les importantes ressources documentaires de notre compagnie, au premier rang desquels les 9 000 volumes de sa bibliothèque.

Il va presque de soi que la visite de l'Hôtel de l'Académie, qui constitue une autre forme d'ouverture vers le public contribuant à une meilleure connaissance de notre institution, a été organisée en 2019 comme elle l'est chaque année dans le cadre de la Journée du patrimoine et elle a remporté comme chaque année également un grand succès.

Dans le cadre cette fois des liens que notre compagnie entretient avec ses homologues, à savoir les 32 académies de province composant la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts (la CNA), notre consœur Michèle Pallier, membre résidant, et correspondante de la CNA a représenté le 11 et le 12 octobre 2019 l'Académie de Nîmes à l'occasion du colloque annuel qui se déroulait à Paris et dont le thème était « L'innovation ».

Elle y a prononcé une communication intitulée : « Une refonte innovante de la Grande Encyclopédie : l'Encyclopédie protestante d'Yverdon ».

L'un des événements les plus importants concernant notre compagnie est cependant sans conteste la célébration, le 21 novembre, du centenaire de l'acquisition par l'Académie de l'hôtel sis au 16 de la rue Dorée dit encore hôtel Guiran, du nom du premier propriétaire de l'hôtel dont le nom nous soit connu. Cette célébration a donné lieu à une cérémonie à laquelle de nombreuses personnalités ici présentes nous ont fait l'honneur de participer : elles me permettront de ne pas soumettre leurs noms et qualités à une énumération fastidieuse. Ce centième anniversaire a été l'occasion de rappeler la longue histoire de l'Académie, à travers l'évocation des différents lieux dans lesquels elle a pu dans le passé, de 1682 jusqu'en 1920, se réunir. Cette célébration a été également l'occasion de découvrir les nouveaux aménagements des salles du premier étage de l'hôtel, des aménagements rendus possibles grâce tout particulièrement à la générosité de nos différents mécènes, grâce également à Monsieur le Maire de Nîmes qui nous a confié en dépôt une partie du mobilier occupant ces salles, mais aussi grâce à notre confrère, Antoine Bruguerolle, architecte du Patrimoine, qui nous a fait bénéficier de ses compétences et de son expertise. Ces nouveaux aménagements, que l'on a pu découvrir à l'occasion de cette célébration, ont été bien sûr réalisés sous la haute direction de notre secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, qui veille avec une attention jamais en défaut au bon entretien de cet hôtel. Sous l'Ancien régime, les baux de métairie comportaient une clause rituelle stipulant que le métayer devait veiller à l'entretien du bien affermé en « bon père de famille ». C'est bien ainsi qu'Alain Aventurier prend soin de notre hôtel et l'Académie ne peut que lui en être très reconnaissante car grâce à lui, et aussi grâce à tous ceux que je viens d'évoquer, et je redirai ici ce que j'ai déjà dit le 21 novembre, nous sommes en mesure de léguer à nos successeurs un patrimoine remarquable voire exceptionnel, dont on peut espérer qu'ils assureront à leur tour la conservation.

Je conclurai ce bilan en remerciant chaleureusement mes consœurs et mes confrères pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me déléguant l'exercice d'une fonction certes exigeante mais dont l'intérêt est indéniable, et dont je ne doute pas que mon successeur, Michel Belin, ne l'exerce à son tour dans le souci scrupuleux d'assurer le rayonnement d'une institution dont la ville de Nîmes peut légitimement s'enorgueillir.

\*

\*\*